



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2024

UNION DES COMORES

Impulser la transformation de l'Union des Comores
par la réforme de l'architecture financière mondiale





AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2024

UNION DES COMORES

Impulser la transformation de l'Union des Comores
par la réforme de l'architecture financière mondiale





Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© 2024 Banque africaine de développement

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport Pays 2024 sur l'Union des Comores a été préparé au sein du Complexe du Chef Économiste et Vice-présidence chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances (ECVP), sous la direction et la supervision générale du Professeur Kevin C. Urama, Économiste en Chef et Vice-président, avec le soutien d'Amadou Boly (Assistant en Chef de l'Économiste en Chef) et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi (Assistante de Direction).

La préparation de ce Rapport a été dirigée par Désiré Vencatachellum, Directeur principal, Département des économies-pays, avec Marcellin Ndong Ntah (Lead Economist, ECCE) en tant que Responsable de la gestion du projet, le soutien informatique d'Abir Bdioui (Consultante, ECCE), et le soutien administratif de Tricia Effe Baidoo (Assistante d'Equipe, ECCE). Le Rapport thématique de l'Union des Comores a été rédigé par Saminirina Andriambeloso, Économiste pays Principal, sous la supervision de Marcellin Ndong Ntah, Lead Economist pour l'Afrique de l'Est.

L'équipe remercie (i) l'Equipe-pays de l'Union des Comores dirigée par Nnenna Nwabufor, Directrice Générale du Bureau régional de développement et de prestation de service pour l'Afrique de l'Est (RDGE) et Responsable pays; Abdul Kamara, Directeur Général Adjoint ; (ii) le Département des politiques macroéconomiques, des prévisions et de la recherche (ECMR), dirigé par Abdoulaye Coulibaly, Responsable-direction ; (iii) le Département des pays en transition dirigé par Yero Baldeh, Directeur, (iv) le Centre africain de gestion et d'investissement en ressources naturelles, dirigé par Désiré Vencatachellum, Responsable-direction ; et (v) la Division des politiques macroéconomiques et de la soutenabilité de la dette dirigée par Anthony Simpasa, Chef de division ; pour leurs contributions.

Les données figurant dans ce Rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Babatunde Samson Omotosho, Directeur, avec une contribution significative de Louis Kouakou (Chef de la division des Statistiques économiques et sociales, Département des statistiques), Ben Paul Mungyereza (Chef de la division du Renforcement des capacités statistiques, Département des statistiques), Anouar Chaouch (Statisticien supérieur de la Division 1 du Département des statistiques) et Momar Kouta (Chargé supérieur du système d'information statistique, de la Division 1 du Département des Statistiques).

Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus de Bacar Attoumane Saindou, Chargé principal du développement des capacités, Institut Africain de Développement (ECAD) ; Kalidou Diallo, Économiste pays Supérieur, Département ECCE ; Jean Marie Vianney Dabiré, Économiste pays en Chef, Département ECCE. Le Professeur Sylvain Eloi Dessy, Département d'économie, Université Laval - Canada a contribué, à titre d'évaluateurs externes.

La couverture du rapport s'inspire d'une maquette générale réalisée par Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele du service des relations extérieures et de la communication de la Banque. La révision a été effectuée par le Département des Services Linguistiques de la Banque (TCLS), et la mise en page par Eight Wonder.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES ABRÉVIATIONS	VI
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	VII
INTRODUCTION GÉNÉRALE	IX
1. PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE L'UNION DES COMORES	1
Principaux messages	1
Section 1. Croissance économique	2
Section 2. Évolutions des autres indicateurs macroéconomiques et sociaux récents	2
2.1 Politique monétaire-inflation.	2
2.2 Politique budgétaire et dette publique.	3
2.3 Position extérieure – Flux financiers extérieurs.	3
2.4 Évolution sociale.	4
Section 3. Perspectives économiques et risques	5
3.1 Perspectives macroéconomiques.	5
3.2 Les risques et les mesures d'atténuation.	6
Section 4. Options de politique pour favoriser une croissance forte et résiliente et soutenir la stabilité et la transformation économique	6
2. BILAN DES PROGRÈS DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'UNION DES COMORES	9
Principaux messages	9
Section 1. Bilan des performances économiques et de la transformation structurelle	10
Section 2 : Transformation structurelle : moteurs, goulots d'étranglement et atouts	11
2.1 Transformation structurelle aux Comores	11
2.2 La transformation structurelle aux Comores à travers la ventilation de la productivité du travail	13
2.3 Croissance rapide des revenus grâce aux exportations de services	14
2.4 Principaux obstacles à une transformation structurelle rapide	16
2.5 Les moteurs de l'accélération de la transformation structurelle	17
Section 3. Financement pour accélérer la transformation structurelle aux Comores	18
3.1 Stratégie de changement structurel dans le plan de développement national	18
3.2 Besoins de financement et déficits de financement	19
3.3 Combler le déficit de financement par la mobilisation des ressources nationales	19
Section 4. Recommandations	21
3. FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE AUX COMORES: LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER DE L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE	23
Section 1. Introduction	23

Section 2.	Position des Comores sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale	24
Section 3.	Mobiliser des ressources supplémentaires pour la transformation structurelle aux Comores	25
Section 4.	Comment faire face à la dette des Comores	26
Section 5.	Financement de l'action climatique	27
Section 6.	Recommandation de politique	28
BIBLIOGRAPHIE		31
NOTE DE FIN DE PAGES		33

LISTE DES FIGURES

Figures 1 a et b :	Croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des Comores par décennie (pourcentage)
Figure 2 :	Structure de l'emploi aux Comores en 2021
Figures 3 a et b :	Évolution de la productivité du travail par décennie
Figure 4:	Répartition sectorielle des exportations de services aux Comores
Figures 5 a et b :	Estimation des besoins de financement et des déficits de financement annuels pour accélérer la transformation structurelle aux Comores en 2030 et 2063
Figures 6 a et b:	Estimation de la mobilisation des ressources intérieures aux Comores

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Principaux indicateurs macroéconomiques
Tableau 2 :	Emploi agricole, valeur ajoutée, et productivité relative du travail dans les économies africaines structurellement en développement en 2021
Tableau 3 :	Caractéristiques des économies structurellement en développement en 2021
Tableau 4 :	Productivité relative du travail dans la branche « Transport et communication » par rapport aux autres branches

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 :	Impacts du durcissement des conditions de financements dans l'UdC
Encadré 2 :	Opportunités actuelles et potentielles des Comores pour accélérer la transformation structurelle
Encadré 3 :	Appui de la Banque à la transformation structurelle aux Comores

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BAD	Banque africaine de développement
BCC	Banque centrale des Comores
BMD	Banque multilatérale de développement
BTP	Bâtiments et travaux publics
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CENSAD	Communauté des États sahélo-sahariens
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CO₂	Dioxyde de carbone
DSP	Document de stratégie pays
FAD	Fonds africain de développement
FEC	Facilité élargie de crédit
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire international
FVC	Fonds vert pour le climat
GES	Gaz à effet de serre
IDE	Investissement direct étranger
IDH	Indice de développement humain
IFD	Institutions financières de développement
ODD	Objectif de développement durable
OMC	Organisation mondiale du Commerce
PEA	Perspectives économiques en Afrique
PCE	Plan Comores Emergent
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
TIC	Technologies de l'information et de la communication
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
UdC	Union des Comores
USD	Dollar des États-Unis
UTCAT	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
ZLECAf	Zone de libre-échange continental africaine

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le redressement économique postpandémique dans l'Union des Comores (UdC) s'est poursuivi en 2023, soutenu par un contexte national favorable, dont une meilleure visibilité des Comores sur la scène internationale, mais perturbé par un contexte international morose. Les perspectives économiques à moyen terme sont favorables, quoique fragiles et il est prévu que tous les indicateurs macroéconomiques évolueront dans le sens de l'amélioration, bien qu'à des rythmes différents. Pour accélérer la transformation économique du pays en favorisant une croissance inclusive et durable, le modèle de croissance de l'UdC devrait être tiré par le secteur privé. Dans cette optique, il importe de valoriser le capital humain, de continuer à investir massivement pour le développement des infrastructures physiques de soutien à la croissance, d'améliorer davantage l'environnement des affaires, de poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques, ainsi que le développement et l'approfondissement du secteur financier national.
2. Les tendances de l'économie comorienne indiquent que le pays n'a pas enregistré de progrès tangibles dans la transformation structurelle, en dépit de quelques changements dans la structure du PIB et de l'emploi, en faveur du secteur des services et au détriment du secteur agricole. Le changement structurel a favorisé la croissance économique. L'évolution de la productivité du travail dans l'agriculture a également apporté une contribution positive à la croissance économique, contrairement au secteur des services (principale source de croissance) et à celui de l'industrie qui n'y ont contribué que négativement. La contribution du travail à la croissance économique aux Comores est également limitée par le faible taux d'activité et l'importance du secteur informel. L'accélération de la transformation structurelle pourrait résulter de l'amélioration de la productivité des secteurs (primaire, secondaire et services), de la consolidation des investissements dans les infrastructures, d'un meilleur environnement des affaires, de l'amélioration de la gouvernance, du développement du capital humain et de la forte implication des TIC dans les activités économiques. Les besoins de financement annuels de l'UdC pour la réalisation des ODD à l'horizon 2030 sont estimés à 188,2 millions d'USD, soit près de 12% du PIB (prévu en 2024) et les déficits de financement annuels sont estimés à 142,1 millions d'USD (près de 9 % du PIB prévu en 2024). Les obstacles à la transformation économique rapide du pays comprennent les défis démographiques, l'instabilité politique, l'importance du secteur informel, l'impact du changement climatique et les difficultés de financement.
3. Le Plan Comores Émergent (PCE) prône la transformation structurelle de l'économie comorienne et l'émergence à l'horizon 2030. S'agissant du financement de la transformation structurelle, l'UdC est confrontée à des problèmes d'accès aux

financements, notamment à des taux d'emprunt élevés qui risquent de freiner la croissance économique et d'entraîner des défauts de paiement. Pour l'UdC, la réforme de l'architecture financière mondiale permettrait d'augmenter les financements requis pour accélérer la transformation structurelle et atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et climatiques à des conditions favorables. Toutefois, il est nécessaire de renforcer la mobilisation des ressources intérieures et d'utiliser à bon escient les ressources extérieures.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.1 Le présent Rapport pays pour l'Union des Comores (UdC) passe en revue les performances économiques récentes et perspectives du pays, et fait le point sur les progrès réalisés sur le plan de la transformation structurelle de l'économie comorienne. Il explore également les voies et moyens pour augmenter le financement de l'accélération de la transformation structurelle aux Comores, y compris la nécessité de la réforme de l'architecture financière internationale. Il vise à reproduire, au niveau des pays, les analyses effectuées au niveau continental dans le rapport principal des Perspectives économiques en Afrique (PEA) de 2024 de la Banque africaine de développement sur le même thème.

1.2 Le présent Rapport pays est structuré comme suit : après l'introduction, le chapitre 1 examine les performances et les perspectives macroéconomiques récentes de l'UdC ; le chapitre 2 traite des progrès réalisés en matière de transformation structurelle de l'économie comorienne et; le chapitre 3 examine les options de financement pour accélérer le changement structurel aux Comores, en particulier la réforme de l'architecture financière mondiale.

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'UNION DES COMORES

MESSAGES CLÉS

- Le redressement économique postpandémique dans l'UdC s'est poursuivi en 2023, soutenu par un contexte national favorable, dont une meilleure visibilité du pays sur la scène internationale, mais a été perturbé par des chocs multiples.
- L'inflation a commencé à diminuer, favorisée par la relative stabilité des prix au niveau international et la politique monétaire restrictive conduite par la Banque centrale des Comores depuis 2022.
- Les finances publiques demeurent fragiles en raison d'une faible mobilisation des ressources intérieures. Le déficit budgétaire s'est détérioré du fait de la hausse des salaires des agents de l'État, de l'exemption de taxes sur certains produits de première nécessité, et des dépenses liées à la présidence comorienne de l'Union africaine. La dette publique reste viable malgré un risque élevé de surendettement.
- Le déficit du compte courant s'est creusé, en raison du niveau élevé des importations liées aux grands projets d'infrastructures publiques et du repli des exportations de girofle, en dépit du niveau élevé des transferts courants. Les réserves extérieures restent confortables.
- Les indicateurs sociaux demeurent préoccupants, marqués par les niveaux de pauvreté, des inégalités, d'insécurité alimentaire et de sous-emploi. La résilience de la population face aux chocs reste faible.
- Les perspectives économiques à moyen terme sont favorables, quoique fragiles. Tous les indicateurs macroéconomiques devraient évoluer dans le sens de l'amélioration, bien qu'à des rythmes différents. L'inflation devrait converger vers le niveau communautaire (celui de la zone du franc et autres communautés économiques régionales), tandis que les déficits budgétaires et courants devraient demeurer relativement élevés, en raison du niveau élevé des besoins de ressources pour financer la mise en œuvre des réformes, les dépenses sociales et les investissements.
- Les facteurs de risques susceptibles de perturber ces perspectives positives sont imputables à la persistance des chocs multiples, entretenant les prix d'importation élevés et le durcissement des conditions de financement au niveau mondial, l'intensification de l'impact du changement climatique, et la forte propagation du choléra.
- Pour accélérer la transformation économique, en favorisant une croissance inclusive et durable, le modèle de croissance devrait être tiré par le secteur privé. Dans ces conditions, il importe de valoriser le capital humain, de continuer à investir massivement dans le développement des infrastructures physiques de soutien à la croissance, d'améliorer davantage l'environnement des affaires et de développer le secteur financier local.

Introduction

Ce chapitre présente une analyse actualisée des performances économiques du pays pour 2023, y compris des projections de croissance à moyen terme sur la période 2024-2025. Il évalue les tendances, entre autres, des principaux indicateurs macroéconomiques, des politiques budgétaires et monétaires et de l'évolution des flux financiers nationaux et internationaux, notamment les investissements et la dette publique. Le chapitre examine également les principaux risques à la baisse et à la hausse pesant sur les perspectives et propose des options de politiques pour favoriser une croissance forte et résiliente, soutenir la stabilité macroéconomique et la transformation économique, et faire face aux chocs qui continuent à ébranler l'économie du pays.

Section 1. Croissance économique

Le redressement économique postpandémique dans l'UdC s'est poursuivi en 2023, en dépit d'un contexte international défavorable, caractérisé par la persistance des chocs multiples, entraînant le maintien à des niveaux élevés des prix à l'importation et le durcissement des conditions de financements. Le contexte national a été plutôt favorable, marqué notamment par la période de présidence comorienne de l'Union africaine, la ratification de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et l'approbation par le Fonds monétaire international d'un programme de Facilité élargie de crédit (FEC) pour les Comores. En 2023, la croissance du PIB s'est établie à 3,1%, contre 2,6% en 2022. Du côté de l'offre, la croissance en 2023 a été tirée par le dynamisme des secteurs des services (+3,6%), en raison des bonnes performances des activités du commerce, et par le secteur agricole (+3,3%), bénéficiant des conditions climatiques favorables.

Le secteur secondaire s'est également redressé (2,5%), tiré par la branche BTP, en rapport avec le début de plusieurs projets d'infrastructure de l'État. Au niveau de la demande, la croissance économique a été tirée par la consommation privée, qui a bondi de 5,1%, soutenue par la vigueur des envois de fonds de la diaspora qui ont progressé de 12,2% entre 2022 et 2023. La politique économique de l'UdC reste guidée d'une part par le Plan Comores Emergent (PCE), qui a été ajusté à la baisse du fait des impacts négatifs de la pandémie de COVID-19, à travers le plan de relance post-Covid 2022-2026 ; et d'autre part par la mise en œuvre de l'accord de la FEC.

Section 2. Évolutions des autres indicateurs macroéconomiques et sociaux récents

2.1 Politique monétaire-inflation.

En 2023, l'inflation a ralenti à 9,1% contre 12,4% en 2022, en raison de la relative stabilité des prix à l'importation. L'augmentation de l'inflation en 2022 s'expliquait par la hausse des prix à l'importation des denrées alimentaires et des carburants, occasionnée par des chocs multiples. Pour remédier à la situation, la Banque centrale des Comores (BCC) a poursuivi sa lutte contre l'inflation et a appliqué une politique monétaire restrictive depuis 2022. Même si le taux des réserves obligatoires a été maintenu à 15%, plusieurs opérations de ponction de liquidité bancaire ont été effectuées. Cependant, en raison d'une tendance à la baisse de l'inflation et du ralentissement de la croissance de crédit, la BCC a abaissé le taux de réserves obligatoires de 15% à 12,5% en octobre 2023. La masse monétaire a progressé de 5,2% entre 2022 et 2023, contre un accroissement de 8,8% entre 2021 et 2022. Les crédits à l'économie n'ont progressé que de 3,7% entre 2022 et 2023, contre un accroissement de 26,3% entre 2021 et 2022.

Le redressement économique s'est poursuivi, en dépit d'un contexte international défavorable.

2.2 Politique budgétaire et dette publique.

Les finances publiques de l'UdC demeurent fragiles en raison d'une faible mobilisation des ressources intérieures. Les recettes totales, y compris les dons, ont représenté 13,6% du PIB en 2023 contre 13,2% en 2022 ; tandis que les dépenses totales et prêts nets se sont stabilisés autour de 14,8% du PIB sur les deux périodes. Le taux de pression fiscale est estimé à 7,0% en 2023, comme en 2022 et les dons extérieurs ont représenté 36,2% des recettes publiques totales. Le déficit budgétaire s'est détérioré à 4,3% du PIB en 2023, contre 3,8% en 2022, en raison de la hausse des salaires des agents de l'État, de l'exemption de taxes sur certains produits de première nécessité, en particulier le riz et la farine, et des dépenses liées à la présidence comorienne de l'Union africaine. Le pays a alloué 3,4% des recettes intérieures au paiement des intérêts de la dette. La balance primaire a également enregistré une légère détérioration, passant d'un déficit de 3,6% du PIB en 2022 à 4,0% en 2023. Pour financer le déficit budgétaire, l'État a eu recours à la fois aux ressources externes et internes, dont les emprunts auprès des banques commerciales et les avances de la BCC. Le taux d'endettement des Comores est estimé à 38,2% du PIB en 2023 contre 38,5% en 2022, dont environ 80% de dette extérieure. À la fin de 2022, la part de la dette non concessionnelle s'élevait à 10% de la dette extérieure. Les dettes extérieures de l'UdC financent principalement le développement des infrastructures. Le risque de

surendettement est élevé, en raison d'une capacité moyenne de remboursement, face aux emprunts non concessionnels contractés (FMI, Décembre 2023).

2.3 Position extérieure – Flux financiers extérieurs.

Le déficit du compte courant s'est creusé, passant de 0,6% en 2022 à 6,1% du PIB en 2023, en raison : (i) du niveau élevé des importations liées aux grands projets d'infrastructures publiques et (ii) du repli des exportations de girofle, en dépit du niveau élevé des transferts courants. En effet, les exportations des biens, constitués essentiellement de trois produits de rente, ont connu une baisse notable en 2023, en raison du repli de 35% des recettes générées par l'exportation du girofle. Le taux de couverture des importations des biens par les exportations des biens est passé de 15,7% en 2022 à 8,8% en 2023. Le déficit du compte courant a été contenu grâce au solde excédentaire du compte des transferts courants, attribuable au dynamisme des envois de fonds de la diaspora. Le pays compte sur les financements extérieurs, sous forme de dons ou prêts et parfois en puisant sur ses réserves extérieures pour financer le déficit courant. La forte dépendance des Comores à l'égard des ressources extérieures, souvent instables, est un facteur de vulnérabilité. Par contre, les réserves de change restent confortables. Elles ont atteint l'équivalent de 6,9 mois d'importation en 2023, contre 6,6 mois en 2022.

Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques

	2019	2020	2021	2022	2023(e)	2024(p)	2025(p)
Croissance du PIB réel	1,8	-0,2	2,1	2,6	3,1	4,0	4,6
Inflation	3,7	0,8	0,0	12,4	9,1	3,1	2,0
Solde budgétaire global, dons compris (%PIB)	-4,2	-0,5	-2,8	-3,8	-4,3	-3,6	-2,7
Balance primaire (%PIB)	-4,1	-0,3	-2,5	-3,6	-4,0	-3,3	-2,4
Compte courant (%PIB)	-3,4	-1,9	-0,5	-0,6	-6,1	-5,8	-5,3
PIB par habitant (USD)	1 511,0	1 518,4	1 582,1	1 548,9	1 761,4	1 934,0	2 156,6
Population totale (en millions)	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9		
Espérance de vie à la naissance (ans)	64,1	64,2	63,4	63,7	65,0		

Source : Données provenant des autorités nationales ; Département des Statistiques de la estimation (e) et projection (p) basées sur les calculs des auteurs. Banque africaine de développement, avril 2024

2.4 Évolution sociale.

Les indicateurs sociaux dans l'UdC demeurent préoccupants, exacerbés depuis 2022 par la hausse des prix des denrées alimentaires. Le taux de pauvreté est estimé à 38,4% en 2023 contre 39% en 2022. L'inégalité persiste en raison de la série de chocs que le pays a subis ces dernières années et par les envois de

fonds de la diaspora qui ne profitent qu'à des ménages privilégiés, en grande partie ceux qui se trouvent à Grande Comore. La prévalence de l'insécurité alimentaire a été en moyenne de 79,7% sur la période 2020-2022. Le taux de chômage s'est stabilisé à 6,5%, mais le sous-emploi reste élevé. L'espérance de vie à la naissance d'un comorien était estimée à 65 ans en 2023.

Encadré 1 : Impacts du durcissement des conditions de financements dans l'UdC

La persistance de l'inflation mondiale et le resserrement des politiques monétaires dans plusieurs pays développés ont entraîné une réduction des financements internationaux et une hausse des coûts d'emprunt pour les pays africains, généralement mal notés par les agences de notation. Avec le durcissement des conditions des financements extérieurs, l'Union des Comores, fortement tributaire des ressources extérieures, a vu diminuer les dons reçus pour équilibrer le budget de l'État ; ceux-ci sont passés de 104% des recettes intérieures en 2020 à 51,3% en 2022. Les promesses de financement des partenaires au développement et du secteur privé au profit des projets du PCE sont également difficilement à tenir. Dans ce contexte, pour combler ces baisses de financements, des emprunts ont été contractés, dont certains à des conditions non concessionnelles.

En conséquence, le rythme de la reprise économique s'est ralenti, la dette publique a augmenté et l'inflation s'est aggravée, érodant le pouvoir d'achat de la population, et frappant surtout les plus vulnérables. La crise financière pourrait avoir également un impact sur les perspectives à long terme. Un manque de financement pourrait contraindre le pays à réduire les ressources allouées à des secteurs du capital humain, des infrastructures, et de la lutte contre le changement climatique, affaiblissant ainsi le potentiel de croissance économique.

Section 3. Perspectives économiques et risques

3.1 Perspectives macroéconomiques.

Les perspectives économiques des Comores sont favorables, quoique fragiles, avec des taux de croissance projetés à 4% et 4,6% respectivement en 2024 et 2025. Elles seraient soutenues par l'accélération des grands projets prioritaires du gouvernement dans le cadre du PCE, la mise en œuvre du programme de la FEC avec le FMI et les premières retombées économiques attendues de l'adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC).

Du côté de l'offre, ces perspectives seraient portées par l'ensemble des trois secteurs. Dans le secteur primaire, l'agriculture devrait se consolider avec une meilleure pluviométrie et un appui continu du gouvernement, à travers la distribution d'intrants et des matériaux agricoles, tandis que le secteur de la pêche devrait être stimulé par la reprise des activités de la Société nationale de pêche. Au niveau du secteur secondaire, l'activité devrait être tirée par la poursuite attendue des travaux de construction et de travaux publics. Dans le secteur des services, toutes les activités devraient continuer à progresser, avec la bonne performance attendue de l'ensemble des sous-secteurs du commerce et des services liés au tourisme, à savoir, les transports, l'hébergement et la restauration. Du côté de la demande, la consommation finale devrait se conforter davantage en raison d'une vigueur attendue des envois de fonds de la diaspora et d'une amélioration du pouvoir d'achat des ménages, soutenu par la baisse attendue de l'inflation. L'investissement devrait se consolider et serait porté principalement par sa composante publique bénéficiant du soutien des partenaires au développement, notamment dans le cadre de la poursuite

des grands chantiers d'infrastructures publiques (routes, la poursuite des travaux de construction de l'hôtel Galawa, ports, etc.). La pauvreté devrait également reculer.

Par ailleurs, dans un contexte de baisse de l'inflation au niveau mondial associé à des améliorations de l'offre de produits locaux et de la chaîne d'approvisionnement mondial, les prix à la consommation devraient continuer à diminuer, atteignant 3,1% et 2,0%, respectivement en 2024 et 2025. L'inflation devrait converger vers la norme communautaire (zone du franc et autres communautés économiques régionales). La Banque centrale des Comores (BCC) compte adapter sa politique monétaire en fonction de l'évolution de l'inflation et la variation de la réserve de change, tout en préservant la parité entre le franc comorien et l'euro. Le déficit budgétaire devrait reculer par rapport à 2023, avec des taux de 3,6% du PIB et 2,7% du PIB, respectivement pour 2024 et 2025. Les dépenses publiques devraient continuer à augmenter pour soutenir la relance économique, notamment à travers les investissements publics, en dépit d'une amélioration attendue des recettes intérieures ; les dons escomptés restant inchangés. Quant à la balance primaire, les déficits de 2024 et 2025 seraient en légère baisse par rapport à 2023, tout en restant relativement élevés. Le gouvernement compte renforcer la gestion des finances publiques, par la poursuite des réformes en vue d'améliorer les recettes publiques et d'accroître l'efficacité et la transparence des dépenses publiques.

Le déficit du compte courant devrait rester élevé, atteignant 5,8% et 5,3% du PIB, respectivement en 2024 et 2025, contre 6,1% du PIB en 2023. En dépit du solde excédentaire de la balance des transferts, revigorée par les envois de fonds de la diaspora, cette persistance du déficit courant est liée au déficit structurel de la balance commerciale, attribuable dans

cette période par l'augmentation des importations dans le cadre des grands projets de l'État. La dette publique devrait augmenter modérément sur la période 2024-2025, avec la mise en œuvre de la réforme relative à la politique d'endettement. Le gouvernement compte améliorer la gestion de la dette publique et négocier avec les différents créanciers pour l'apurement des arriérés extérieurs et intérieurs, dans le but de réduire le risque de surendettement élevé actuel. Le niveau des réserves de change resterait élevé et devrait progresser.

3.2 Les risques et les mesures d'atténuation.

Les facteurs de risques susceptibles de perturber ces perspectives positives sont imputables à des facteurs externes et internes. Au niveau extérieur, ils comprennent la recrudescence des crises géopolitiques dans le monde, entretenant les prix d'importation élevés et le durcissement des conditions de financements au niveau mondial et la réduction des financements concessionnels disponibles pour le financement des projets de développement. Au niveau interne, les risques sont liés à l'intensification du changement climatique qui pourrait affecter le système productif et l'environnement de production, ainsi que la forte propagation de l'épidémie de choléra qui pourrait perturber les activités économiques.

Les mesures d'atténuation comportent plusieurs axes, dont la poursuite des réformes relatives à l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures, l'augmentation de la production locale, le renforcement de la coopération avec le secteur privé (national et international) dans le financement de certains projets d'infrastructure, le renforcement de la résilience face au changement climatique à travers des initiatives locales en matière d'adaptation et d'atténuation, avec l'appui

des partenaires au développement et le renforcement de la coopération internationale dans la lutte contre le choléra.

Section 4. Options de politique pour favoriser une croissance forte et résiliente et soutenir la stabilité et la transformation économique

Pour favoriser une croissance forte et résilience, tout en soutenant la stabilité et la transformation structurelle, le pays devrait adopter des options de politique inversant les tendances lourdes du passé. Tout d'abord, la stagnation de la transformation structurelle signifie que la croissance restera instable comme dans le passé, car tirée par l'agriculture et les services de faible valeur ajoutée. Ensuite, si les taux d'investissement, y compris les IDE et la productivité de l'investissement ne sont pas augmentés, les perspectives d'une croissance plus intensive (donc plus forte et soutenue) seront compromises.

Pour inverser ces tendances, il faudra améliorer considérablement le climat des affaires augmenter l'investissement privé en quantité et en qualité, et aussi stimuler l'investissement étranger qui stagne encore à moins de 1% à peine du PIB. Il faudra également rehausser le niveau et la qualité de l'investissement public. Cela signifie d'une part, de rationaliser et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques pour libérer de l'espace fiscal pour l'investissement public, et d'autre part, de diriger l'investissement vers les secteurs porteurs de croissance et les facteurs transversaux les plus essentiels à la croissance et au développement inclusif. Enfin, il faudra mettre en œuvre les réformes nécessaires pour dynamiser le secteur financier, afin d'accroître le crédit pour le financement de l'investissement. En somme, afin d'assurer la stabilité macroéconomique à moyen et long terme de l'archipel, le Gouvernement devra prendre

les mesures nécessaires pour : (i) améliorer la gestion macroéconomique, notamment augmenter le montant et l'efficacité des dépenses d'investissement public ; (ii) mobiliser davantage de recettes fiscales en vue d'accroître l'espace budgétaire pour financer les investissements productifs et les prestations sociales essentielles ; (iii) préserver la viabilité de la dette, en ne recourant à celle-ci (à des taux concessionnels) que pour le financement des grands projets d'infrastructures et de développement social ; et (iv) de réduire les facteurs de risque afin de dynamiser le système financier.

BILAN DES PROGRÈS DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'UNION DES COMORES

2

MESSAGES CLÉS

- L'UdC a suivi une trajectoire de croissance économique faible depuis son indépendance. Les progrès accomplis en matière de réalisation des ODD restent également minimes.
- Les tendances de l'économie comorienne indiquent que le pays n'a pas enregistré des progrès tangibles en matière de transformation structurelle, en dépit de quelques changements intervenus dans la structure du PIB et de l'emploi, en faveur du secteur des services et au détriment du secteur agricole.
- Dans l'UdC, la réallocation intersectorielle de la main-d'œuvre favorise en partie la croissance économique. L'évolution de la productivité du travail dans l'agriculture a également eu une contribution générale positive à la croissance économique, contrairement au secteur des services (principale source de croissance) et à celui de l'industrie qui n'ont contribué que de manière négative. Toutefois, la productivité relative du travail dans les exportations de services a sensiblement augmenté comparativement dans d'autres secteurs. Cette contribution du travail à la croissance économique aux Comores est également limitée par le faible taux d'activité et l'importance du secteur informel.
- Les obstacles à la transformation économique rapide comprennent les défis démographiques, l'instabilité politique, l'importance du secteur informel, l'impact du changement climatique et les difficultés de financement.
- L'accélération de la transformation structurelle aux Comores pourrait résulter de la consolidation des investissements dans les infrastructures, d'un meilleur environnement des affaires, de l'amélioration de la gouvernance, et du développement du capital humain.
- Pour accélérer la transformation structurelle à l'horizon 2030, les estimations de la Banque montrent que les besoins de financement annuels de l'UdC se chiffrent à 188,2 millions d'USD, soit près de 12% du PIB (prévu en 2024) et les déficits de financement annuels sont estimés à 142,1 millions d'USD (près de 9 % du PIB prévu en 2024).

Introduction

Ce chapitre vise à présenter un aperçu complet des progrès récents en matière de transformation économique dans l'UdC dans un monde en mutation, déterminer ses principales tendances, décrire ses caractéristiques et estimer les besoins de financement pour accélérer la transformation structurelle. Il adopte à la fois une perspective historique et une approche prospective en matière de transformation structurelle, en comparant la performance de l'UdC à celle de l'Afrique et d'autres pays pairs et en tirant des leçons pour l'avenir. Le chapitre évalue également l'impact d'un large éventail de facteurs socio-économiques, financiers, de gouvernance et externes sur la situation de la transformation structurelle aux Comores, ainsi que les besoins de financement et les déficits de financement, en vue de mettre en évidence les principaux facteurs d'attraction et de répulsion et d'orienter à la fois l'élaboration de politiques fondées sur les données probantes et les opportunités d'investissement.

Section 1 - Bilan des performances économiques et de la transformation structurelle

Cette section analyse les performances économiques historiques de l'UdC en examinant les tendances de la croissance du PIB et de la croissance du PIB par habitant sur quatre décennies (1980-1989 ; 1990-1999 ; 2000-2009. 2010-2019) ainsi qu'au cours des dernières années (2020-2022). L'évaluation vise à identifier les principales périodes de croissance soutenue et à expliquer les principaux moteurs de cette croissance au fil du temps. Elle décrit également les chocs que le pays a subis en identifiant les canaux de transmission et explique les principales mesures prises par le gouvernement pour en atténuer les effets. La performance de

l'UdC peut également être comparée à celle de la moyenne africaine.

Depuis son indépendance en 1975, l'UdC a suivi une trajectoire de croissance économique faible. Sur la période 1980-2022, la croissance du PIB réel a été en moyenne de 2,5% par an contre 3,5% pour l'Afrique. Cette faible performance s'explique par des défis structurels auxquels le pays fait face, exacerbés par des chocs exogènes. En effet, l'UdC a connu une instabilité politique depuis son indépendance, illustrée par plusieurs coups d'État militaires, manqués ou aboutis. Par ailleurs, le pays a été confronté à diverses tentatives de sécession de certaines des îles et à plusieurs changements de constitution ; autant des facteurs qui fragilisent les institutions formelles. D'autres défis résultent également des contraintes géographiques et économiques du pays, caractérisées par sa petite taille, son éloignement et son accessibilité difficile, même la connectivité entre les îles, ce qui entraîne des problèmes d'économie d'échelle, des coûts des facteurs de production élevés et des échanges commerciaux coûteux. À ces défis s'ajoutent la vulnérabilité du pays face aux chocs externes (notamment les catastrophes naturelles), les impacts du changement climatique (sécheresse, élévation du niveau de mer, etc.) et les effets des chocs multiples.

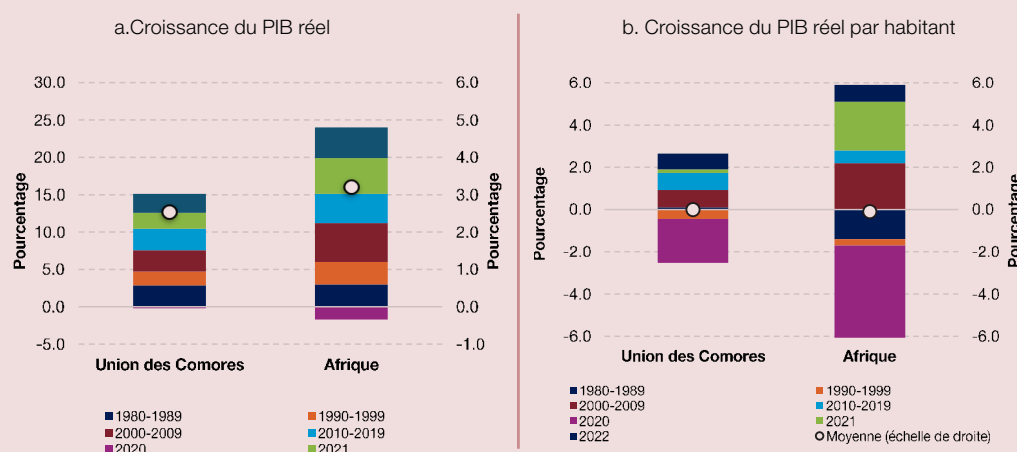
Cette faible performance est encore plus prononcée comme le montre l'évolution du PIB par habitant. À l'instar des résultats de l'Afrique en moyenne, le PIB par habitant de l'UdC a stagné entre 1980-2022, en dépit d'une légère amélioration soutenue depuis 2000, directement annulée par l'impact négatif de la pandémie de COVID-19. Ce résultat s'explique par la faible résilience des ménages face à l'impact de la pandémie, en raison de la persistance de la pauvreté et de l'inégalité.

Malgré une croissance toujours faible, l'UdC est devenue en 2019 un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, en raison notamment de l'importance des envois de fonds d'une diaspora grandissante. Les nombreux chocs externes auxquels le pays a eu à faire face au cours de ces dernières années ne l'empêchent pas de maintenir son ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2030, grâce à la mise en œuvre du Plan Comores Émergent (PCE). Le PCE est conçu autour du double objectif, à savoir la réalisation de l'ambition de l'émergence et la réalisation des ODD, à l'horizon 2030.

Toutefois, les progrès accomplis en matière de réalisation des ODD restent minimes, car l'UdC s'est classée à la 154^e place sur 166 pays avec un score de 51,7 en 2023,

contre un score moyen de 53 pour l'Afrique subsaharienne. L'évaluation révèle que seul un (1) objectif sur 17, celui de l'ODD 13 relatif à l'action climatique a été atteint. Des progrès modestes ont été enregistrés dans 60 % des ODD, notamment dans la réduction de la pauvreté, l'accès à l'énergie propre et abordable et l'amélioration des systèmes de santé et d'éducation. En revanche, une régression a été enregistrée dans 26,7 % des ODD, en particulier ceux relatifs à la paix, à la justice et aux institutions efficaces. Pour rattraper les retards dans la réalisation des ODD, le pays devrait trouver des financements conséquents pour pouvoir accélérer les réformes, dont certaines sont déjà engagées, entre autres, l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures et la promotion des investissements privés.

Figures 1 a et b : Croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des Comores par décennie (pourcentage)



Source : Perspectives économiques en Afrique 2024

Section 2 : Transformation structurelle : moteurs, goulots d'étranglement et atouts

2.1 Transformation structurelle aux Comores

Les tendances de l'économie comorienne indiquent qu'elle n'a pas enregistré de progrès tangibles dans la transformation structurelle, en dépit de quelques changements dans la structure du PIB et

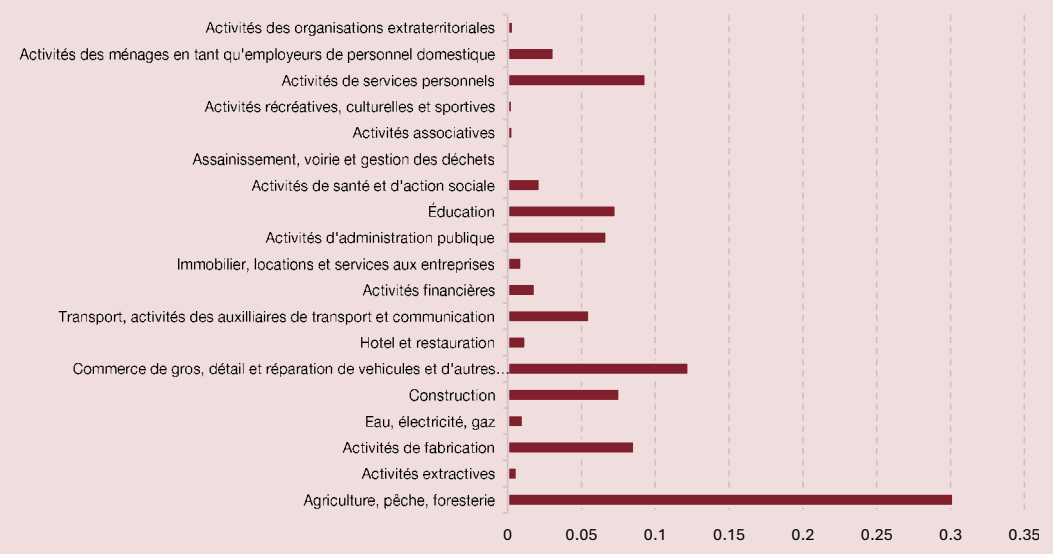
de l'emploi. En effet, sur la période 2000-2022, la part du secteur des services au PIB s'est renforcée, passant de 47,2% à 56,1%, dont près de 21% du PIB pour la branche du commerce. La part du secteur primaire, dominé par l'agriculture, a reculé de 40,9% à 34,5%, de même que celle de l'industrie de 11,9% à 9,4%. Ce changement dans la structure du PIB a été accompagné par la migration de certains travailleurs du secteur agricole notamment vers les services. À titre d'illustration, la

L'Union des Comores n'a pas connu de progrès tangibles dans la transformation structurelle

proportion de l'emploi dans le secteur agricole avait diminué de 55% en 2004 à 38% en 2014, tandis que celle du secteur des services avait progressé de 12 points de pourcentage au cours de la période considérée, passant de 31% à 43%. L'industrie a progressé également de 5 points de pourcentage, passant de 14% en 2004 à 19% en 2014. Cette tendance est confortée par la structure de l'emploi en 2021 avec 30,2% dans le secteur agricole. Sur la base des parts d'emploi sectorielles, l'économie des Comores était considérée comme structurellement sous-développée avant 2012 (domination de l'agriculture en matière d'emploi) et dans la catégorie des économies structurellement en développement depuis 2013 (domination du secteur des services en matière d'emploi, suivi du secteur agricole).

Toutefois, ce changement de structure de l'emploi se caractérise par la réaffectation de la main-d'œuvre de l'agriculture vers le secteur des services à productivité relativement faible et où prévaut l'informel. Les analyses plus approfondies révèlent que cette mobilité apparente du travail n'est pas un signe de transformation structurelle, mais le fruit de l'augmentation du niveau d'éducation de la main-d'œuvre et de la désaffectation induite des jeunes pour les métiers agricoles et ruraux au profit des services urbains, souvent informels. La disponibilité insuffisante des terres arables, le faible rendement du secteur agricole et les effets du changement climatique (rallongement de la période de sécheresse, augmentation des cyclones en fréquence et en intensité, etc.) ont contribué au désintérêt des jeunes générations pour les activités agricoles.

Figure 2 : Structure de l'emploi aux Comores en 2021



Source : Données du BIT. Enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel- Comores 2021.

Dans la même catégorie, les économies africaines structurellement en développement présentent des caractéristiques distinctes. En 2021, l'agriculture a pu générer une valeur ajoutée notable dans le pays, représentant 35,5% du PIB, par rapport au médian africain de sa catégorie, de 17,5% du PIB. Ce résultat s'explique par la culture des trois produits de rente (girofle, vanille

et ylang ylang) qui représentent les principaux produits d'exportation du pays et l'appui continu à l'amélioration des rendements des produits vivriers apporté par le gouvernement et les partenaires au développement. La productivité relative du travail dans le secteur de l'agriculture a également été très élevée aux Comores, par rapport au médian de ses pairs africains dans sa catégorie. Ce niveau

élevé s'explique surtout par la faiblesse de la productivité du travail dans les secteurs non agricoles (services et industries) en raison de l'importance du secteur informel et non par la performance exceptionnelle du secteur agricole.

Tableau 2 : Emploi agricole, valeur ajoutée, et productivité relative du travail dans les économies africaines structurellement en développement en 2021

	Valeur ajoutée	Productivité relative du travail
Union des Comores	35,5	99,2
Niveau médian pour les économies africaines structurellement en développement	17,5	25,9

Source : Perspectives économiques en Afrique 2024. Remarque : L'emploi et la valeur ajoutée sont exprimés respectivement en pourcentage de l'emploi total et du PIB. La productivité relative du travail est le rapport entre la productivité du travail (valeur ajoutée par travailleur) dans l'agriculture et les secteurs non agricoles (industrie et services).

Les exportations des économies africaines structurellement en développement sont fortement concentrées sur quelques produits (c'est-à-dire un indice de concentration des exportations élevé), ce qui les rend plus vulnérables aux chocs mondiaux. Pour les Comores, le score de concentration des exportations a été plus élevé que celui de ses pairs de sa catégorie. Les exportations du pays reposent sur trois produits, à savoir la vanille, l'ylang-ylang et le clou de girofle, qui ont représenté 91% des recettes d'exportation en 2023. Les pays structurellement en développement, notamment l'UdC, se caractérisent également par une qualité de gouvernance relativement faible, en termes de lutte contre la corruption, d'efficacité du gouvernement, de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme, de qualité de la réglementation, d'État de droit, ainsi que d'expression et de responsabilité.

Tableau 3 : Caractéristiques des économies structurellement en développement en 2021

	PIB par habitant	Concentration des exportations	Qualité de la gouvernance
Union des Comores	1577	0,51	-1,1
Niveau médian pour les économies africaines structurellement en développement	2066	0,43	-0,68

Source : Perspectives économiques en Afrique 2024

2.2 La transformation structurelle aux Comores à travers la ventilation de la productivité du travail

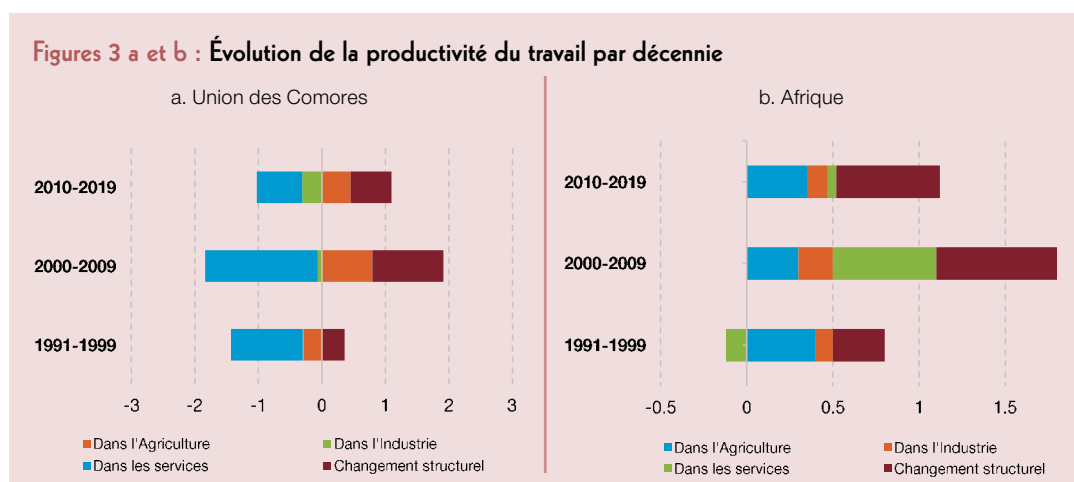
La section applique la méthodologie de McMillan et Rodrik pour examiner la décomposition de la productivité du travail dans l'UdC en comparaison avec la moyenne africaine sur les trois décennies. Tout d'abord, la productivité peut augmenter au sein des secteurs grâce aux investissements en capital, aux innovations technologiques, aux gains d'efficacité

résultant des échanges intra-industriels et à la réduction de la mauvaise allocation des ressources au sein des secteurs. Ensuite, la productivité peut augmenter grâce à la réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité - la composante « changement structurel ». Cette section vise à déterminer dans quelle mesure la croissance de la productivité du travail dans les années 1990, 2000 et 2010 peut être attribuée aux changements structurels. Enfin, la section évalue les

perspectives de l'effet de changement structurel en se basant sur la possibilité qu'il puisse cesser si les secteurs non agricoles n'enregistrent pas une croissance rapide de la productivité.

La figure ci-dessous montre la ventilation de la productivité du travail dans l'UdC selon la méthodologie de McMillan et Rodrik. La productivité du travail aux Comores a régressé au rythme de 1% par an sur la période 1991-1999 et a augmenté d'environ 0,07% par an de 2000 jusqu'en 2019. La réallocation intersectorielle de la main-d'œuvre a en partie abouti à un changement structurel favorisant la croissance aux Comores, tout comme sur la moyenne de l'Afrique. Cette contribution a été plus visible après les années 2000 et pourrait être attribuée à l'augmentation du niveau d'instruction des travailleurs qui ont migré vers d'autres secteurs. Globalement, l'évolution de la productivité du travail dans l'agriculture a eu une contribution générale positive à la croissance économique, tout comme sur la moyenne africaine,

surtout à partir de 2000, généralement en raison de l'importance des cultures d'exportation et l'appui continu apporté aux cultures vivrières par le gouvernement et les partenaires au développement. En revanche, l'évolution de la productivité du travail dans les secteurs de services (principale source de croissance) et celui de l'industrie, a eu une contribution négative sur la croissance. Ce résultat pourrait s'expliquer par l'importance de l'informel dans ces deux secteurs. À cela s'ajoute le faible développement du secteur manufacturier et des branches novatrices dans le secteur des services comme le numérique, le tourisme et les finances. Cette contribution négative de la productivité du travail dans les deux secteurs peut également s'expliquer par la présence d'entreprises publiques dans plusieurs activités commerciales et productives. Elles sont financièrement fragiles, et leur présence peut limiter l'entrée de nouvelles entreprises ou l'expansion d'entreprises existantes, en raison des aides directes ou indirectes de l'État.



Source : Perspectives économiques en Afrique 2024

La contribution du travail à la croissance économique aux Comores est également limitée par le faible taux d'activité dans le pays. Le taux de participation au marché du travail est estimé à 46% de la population âgée de 15 à 64 ans contre une moyenne de 68,4% dans les pays d'Afrique subsaharienne. La faible participation au

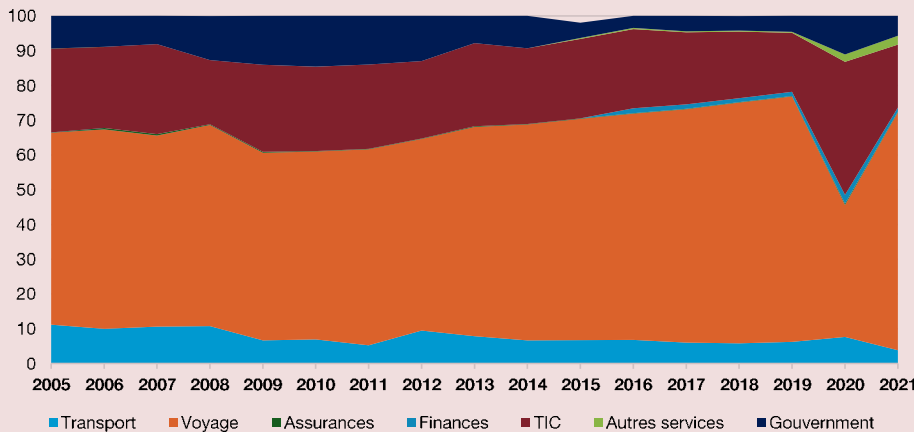
marché du travail est principalement due à la faible demande de main-d'œuvre (côté demande), aux défaillances du marché du travail, et à la faible volonté de participer au marché du travail (côté offre) pour des raisons sociologiques (par exemple, le genre) ou économiques (par exemple, les envois de fonds).

2.3 Croissance rapide des revenus grâce aux exportations de services

L'augmentation de la part de l'emploi dans les services ne s'est pas traduite par une hausse de la productivité globale du travail en Afrique. Toutefois, certaines branches du secteur des services sont plus dynamiques que les autres. Goldberg et Reed (2023) ont souligné le rôle de la demande étrangère et des marchés intégrés dans l'application des

changements structurels dans les pays africains, dont la plupart sont limités par la petite taille de leur marché. Ils ont mis en évidence le fait que les exportations de services sont le moteur de changements structurels des pays africains, si l'on considère l'évolution de la part des valeurs ajoutées produites par certaines branches exportatrices dans le secteur des services. Pour l'UdC, ces branches sont composées essentiellement des secteurs des voyages et des TIC.

Figure 4: Répartition sectorielle des exportations de services aux Comores



Source : Perspectives économiques en Afrique 2024

Pour faciliter l'analyse et pour être conforme à la répartition des activités dans les comptes nationaux des Comores, les branches « Transport », « Voyages » et TIC seront fusionnées en une seule branche « Transport et communication ». Ainsi, si on se réfère à la productivité relative du travail dans cette nouvelle branche comparativement à d'autres, on observe

un accroissement notable de cet indicateur entre 2003 et 2021, contrairement à la baisse enregistrée dans la branche « Commerce, hôtels et restaurants ». La branche « Industries manufacturières » a également enregistré une augmentation de la productivité relative du travail sur la période considérée.

Tableau 4 : Productivité relative du travail dans la branche « Transport et communication » par rapport aux autres branches

	2003			2021		
	Part (%) emploi	Part (%) PIB	Part PIB/Part Emploi	Part emploi	Part PIB	Part PIB/Part Emploi
Agriculture, élevage, pêche	45,5	41,1	0,9	30,2	31,3	1,0
Industries manufacturières	10,5	4,2	0,4	8,6	8,9	1,0
Bâtiments et travaux publics	8,9	6,1	0,7	7,6	2	0,3
Commerce, hôtels, restaurants	12,4	25,6	2,1	13,5	21	1,6
Transport et communication	6,5	5,2	0,8	5,6	8,4	1,5
Autres branches ¹	16,2	17,8	1,1	34,5	28,4	0,8
Total	100	100		100	100	

Source : Département des statistiques de la BAD, Commissariat général du Plan (RGPH 2003) et PEA 2024. 1notamment l'administration publique, les activités immobilières, les services financiers et assurances et les autres branches.

2.4 Principaux obstacles à une transformation structurelle rapide

Plusieurs facteurs ont été reconnus comme des goulots d'étranglement, empêchant la transformation structurelle rapide des économies dans l'UdC. Parmi ces facteurs figurent les défis démographiques, le changement climatique, l'importance du secteur informel, les facteurs politiques et les difficultés de financement.

Défis démographiques. L'évolution démographique peut stimuler la transformation structurelle, car la baisse de la fécondité et de la mortalité peut produire d'importants dividendes démographiques en allégeant le fardeau économique qui pèse sur la population en âge de travailler. L'UdC a amorcé sa transition démographique, comme en témoigne le taux annuel moyen de la croissance démographique de 2,77% sur la première décennie qui suit l'indépendance (1975) et le taux annuel moyen de 2,1% sur la période 1991-2017. Toutefois, l'accroissement de la productivité semble limité dans la mesure où le pays est déjà à forte densité démographique, tout accroissement du nombre d'habitants, surtout faiblement instruits, ne faisant qu'augmenter le chômage et le sous-emploi. Le faible taux de participation au marché du travail (46% de la population âgée de 15 à 64 ans contre une moyenne de 68,4% pour les pays d'Afrique subsaharienne) est également un facteur qui limite l'amélioration de la productivité dans l'UdC. La participation au marché du travail est encore plus faible chez les femmes, avec un taux de participation de 34,6% en moyenne entre 2011 et 2020, inférieur aux moyennes de 63,0% pour les pays d'Afrique subsaharienne.

Impact du changement climatique. D'une manière générale, le changement climatique ralentit la transformation structurelle à travers la dégradation des facteurs favorables à la production.

Dans l'UdC, le changement climatique se manifeste par l'augmentation en fréquence et en intensité des cyclones, l'allongement de la période de la sécheresse, et l'élévation du niveau de la mer. L'agriculture et la biodiversité sont les plus affectées par le changement climatique, qui réduit les rendements agricoles, augmente la pression foncière et dégrade l'environnement naturel, favorable aux cultures de rente.

Importance du secteur informel. D'une manière générale, les employés du secteur informel sont souvent piégés dans des emplois à faible productivité. Les entreprises informelles n'ont que très peu de chances de pouvoir développer leurs activités, car elles ne peuvent pas bénéficier des aides politiques ou fiscales du gouvernement. Aux Comores, le secteur informel s'est notamment développé en raison d'une forte urbanisation associée à une création limitée d'emplois formels liée au faible développement du secteur privé. Le secteur informel constitue une importante source d'emplois et de revenu pour les populations. Les résultats de l'enquête sur l'emploi, le chômage et l'économie informelle publiés en mars 2023 ont montré que 82% des emplois recensés (hors agriculture) relèvent de l'économie informelle et seulement 18% de l'économie formelle. L'importance du secteur informel entraîne également un manque à gagner à l'État, en termes d'impôts, limitant les interventions publiques visant à améliorer les infrastructures publiques, favorables à l'augmentation de la productivité.

Des conditions politiques peu favorables. L'instabilité politique entrave le développement du tissu économique et entraîne une fragilisation des institutions publiques et la mauvaise gouvernance. La persistance de la corruption et la faiblesse de l'État de droit pourraient créer un environnement des affaires peu propice, entravant l'accélération de la transformation structurelle.

Difficultés de financement. Le développement du secteur financier participe à une meilleure allocation des ressources financières qui se traduit par une canalisation de l'épargne vers les projets d'investissements productifs. Un secteur financier sous-développé constitue un obstacle à la croissance économique et au développement. La faible inclusion financière et les taux d'intérêt réels élevés compromettent l'expansion du crédit au secteur privé, ce qui peut à son tour restreindre la croissance de la production et de l'emploi dans les secteurs dynamiques. Dans l'UdC, le taux de bancarisation demeure faible, estimé à 29,1%, en 2022 et les crédits à l'économie se sont élevés à 19,2% du PIB.

2.5 Les moteurs de l'accélération de la transformation structurelle

Cette section identifie les principaux moteurs de la transformation structurelle sur la base de l'approche de régression exploratoire sur un panel asymétrique comprenant 48 pays africains entre 2000 et 2019 dans le rapport principal des Perspectives économiques en Afrique. Les conclusions de cette étude aident l'UdC à accélérer la transformation structurelle de son économie. Plusieurs indicateurs ont été identifiés à partir de la régression comme facteurs favorables à la transformation structurelle dans l'UdC.

- La bonne gouvernance et des institutions fortes peuvent apporter davantage un environnement propice tel que la stabilité macroéconomique pour accélérer le changement structurel. En effet, la transparence dans la gestion économique et financière inspire confiance au secteur privé et à la population et les incite à contribuer davantage à la production et au paiement des impôts.
- L'ouverture au commerce international

pourrait faciliter le changement structurel s'il conduit à la croissance de la production et de l'emploi dans les secteurs à plus forte productivité. En effet, une large ouverture extérieure pourrait attirer les IDE dans des secteurs à haute valeur ajoutée, comme le numérique, la finance, etc., qui visent à exporter leurs services sur le marché international.

- Un meilleur environnement des affaires est favorable au changement structurel, car il attire le secteur privé et l'incite à investir davantage. Le renforcement de la concurrence augmentera la productivité, notamment dans les secteurs à haute valeur ajoutée. La flexibilité du marché du travail améliore la productivité, car elle permet aux investisseurs de s'adapter et de choisir les employés les plus performants selon la demande du marché.
- L'implication des TIC dans les activités économiques contribue à accélérer la transformation structurelle, car elle améliore l'usage de l'ensemble des facteurs de production et engendre des gains de productivité totale, avec des effets notables en termes de dynamique de performance pour les autres secteurs, notamment ceux des industries et des services.
- De la même manière, les infrastructures publiques de qualité, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, des transports, de la télécommunication, sont considérées comme catalyseurs de la transformation structurelle, car elles améliorent la productivité totale des facteurs, en réduisant les coûts des facteurs de production et de la mise sur le marché des produits. Une condition de vie meilleure, résultant d'une infrastructure publique de qualité, favorise également la

recherche et l'innovation, des facteurs qui renforcent la productivité.

- Le développement du capital humain est fondamental dans le cadre de l'accélération de la transformation structurelle, dans la mesure où il permet d'améliorer la qualité des biens et services par une main-d'œuvre bien qualifiée, de favoriser la recherche et l'innovation et d'améliorer l'efficacité

du travail. Dans le rapport du PNUD sur l'indice de développement humain (IDH), l'UdC occupe en 2022 la 152^e place sur 193 pays et est classée dans la catégorie des pays à développement humain moyen, avec un IDH de 0,586.

Si on tient compte des résultats de l'étude, beaucoup restent à faire pour accélérer la transformation structurelle de l'économie comorienne.

Encadré 2 : Opportunités actuelles et potentielles des Comores pour accélérer la transformation structurelle

En dépit des défis structurels auxquels le pays fait face, l'Union des Comores dispose des atouts qu'elle peut exploiter pour accélérer sa transformation économique. Elle est située dans le canal de Mozambique, une voie stratégique du commerce international où les trafics pétroliers et marchandises des navires deviennent de plus en plus intenses. Cette position offre une opportunité pour les Comores de développer des activités de services liés au transport maritime. Le pays possède également une zone économique exclusive de 160 000 km² avec des ressources halieutiques abondantes, permettant de développer une pêche domestique semi-industrielle centrée sur le thon qui pourrait être une source de nouveaux emplois et de revenus. Le secteur touristique est également une opportunité à exploiter, notamment le tourisme balnéaire avec l'exploitation des plages des trois îles de l'archipel et l'éco-tourisme qui comprend des activités et des produits qui dépendent des ressources naturelles sous une forme sauvage ou non développée, en lien avec les parcs nationaux terrestres et marins existants ou en cours de mise en place. Le développement des chaînes de valeur autour des trois principaux produits d'exportation du pays (girofle, vanille et ylang ylang) présente aussi une opportunité pour améliorer la valeur ajoutée et la productivité dans le pays. La consolidation de l'ouverture extérieure, notamment la ratification de la ZLECAf en 2023 et l'adhésion à l'OMC en 2024, sans compter sa qualité de membre de plusieurs communautés économiques régionales, entre autres, le COMESA, la SADC, le CENSAD, offrent un vaste marché pour l'exportation. L'UdC est actuellement en phase de prospection pour découvrir du pétrole et du gaz, dans sa zone maritime exclusive sur le canal de Mozambique, une région riche en hydrocarbures. Les indices de la présence d'hydrocarbures s'accumulent avec une estimation évaluée à 7,1 milliards de barils de pétrole ou 15 000 milliards de m³ de gaz .

Section 3. Financement pour accélérer la transformation structurelle aux Comores

3.1 Stratégie de changement structurel dans le plan de développement national

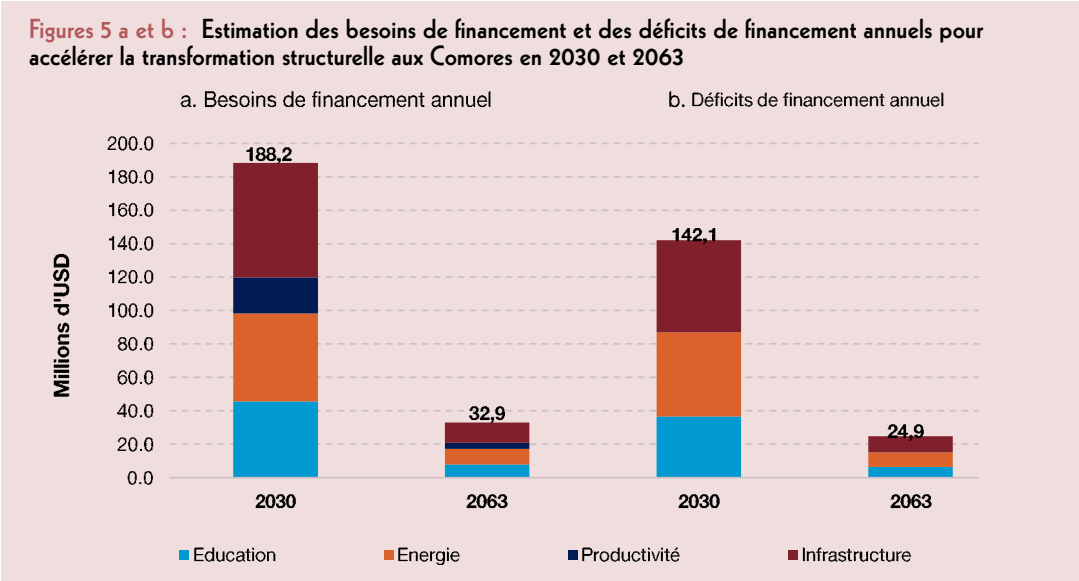
Le gouvernement des Comores s'est engagé à promouvoir la transformation structurelle et l'émergence de l'économie comorienne, à travers la mise en œuvre du Plan Comores Emergeant (PCE) qui est une stratégie et une vision sur la période

2020-2030. Le PCE vise à parvenir à une transformation structurelle de l'économie à travers, notamment, des interventions soutenues et structurées en faveur du secteur privé. Il intègre la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le gouvernement s'est engagé à mettre en place une politique volontariste de promotion et d'appui, avec des mesures incitatives fortes, concourant à une meilleure participation du secteur privé national et international au financement du PCE.

3.2 Besoins de financement et déficits de financement

Lorsque l'échéance de l'Agenda 2030 est utilisée comme référence, les estimations de la Banque (PEA 2024) montrent que les besoins de financement annuels de l'UdC sont estimés à 188,2 millions d'USD, soit près de 12% du PIB (prévu en 2024).

Ces besoins sont estimés à 2,9 millions d'USD, lorsque l'Agenda 2063 est pris en considération. La Banque estime également que les déficits de financement annuels pour des échéances de 2030 et 2063 sont estimés respectivement à 142,1 millions d'USD (près de 9 % du PIB prévu en 2024) et à 24,9 millions d'USD (1,5% du PIB de 2024).



Source : Perspectives économiques en Afrique 2024

Il apparaît que les ODD 4 (Éducation), 7 (Énergie), 8 (Productivité) et 9 (Infrastructure) sont plus pertinents pour la réalisation de la transformation structurelle. Pour l'échéance de 2030, une grande partie des ressources nécessaires devrait être consacrée aux infrastructures (36,4% du total), ce qui met en évidence le manque d'investissements actuels dans le secteur, notamment dans les infrastructures de transport multimodal (routes, maritimes et aériens) qui restent fondamentales pour un archipel comme les Comores. L'énergie vient en deuxième position (28% du total), mettant en exergue des défis importants pour combler le déficit structurel dans la production d'électricité du pays. L'éducation (24,3% du total) a besoin également des ressources adéquates afin d'améliorer le capital humain, et enfin la recherche et le développement pour

améliorer la productivité (11,4% du total). Cette répartition des investissements entre chaque cible des ODD est globalement maintenue si on pousse l'horizon à 2063. Parallèlement, la répartition des déficits de financement dans les secteurs identifiés suit le même ordre, à l'horizon 2030, avec un déficit de 38,8% du total pour les infrastructures, 35,4% pour l'énergie et 25,8% pour l'éducation. Cette répartition des déficits sur les secteurs identifiés est globalement respectée pour l'horizon à 2063.

3.3 Comblant le déficit de financement par la mobilisation des ressources nationales

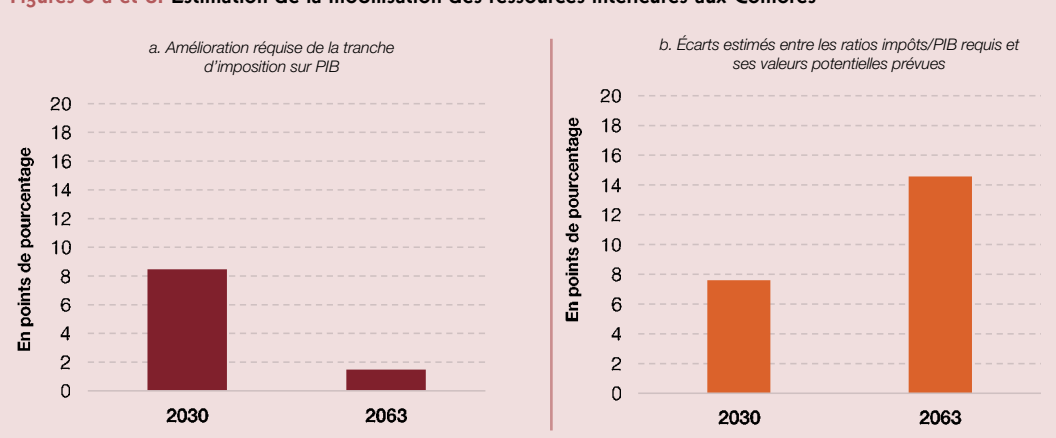
Les pays africains ont la responsabilité première de financer la transformation structurelle de leurs économies. Comblant le déficit de financement nécessitera, entre

autres, l'augmentation des recettes fiscales de l'État et le renforcement de l'efficacité des dépenses publiques, ainsi qu'une forte volonté politique. La Banque estime que pour combler le déficit de financement annuel des Comores estimé pour 2030 et 2063, l'amélioration requise de la tranche d'imposition sur PIB actuel devrait être respectivement de 8,47% et de 1,48%.

Toutefois, en raison des facteurs socio-économiques et institutionnels dans chacun des pays, plusieurs d'entre eux ne

sont pas en mesure d'atteindre le ratio de recettes fiscales/PIB nécessaires pour la transformation structurelle à l'horizon 2030. Pour l'UdC, en dépit des efforts en cours, le pays ne devrait pas atteindre l'objectif fixé ci-dessus en termes d'amélioration du taux de pression fiscale à l'horizon 2030, voire 2063. Les écarts estimés entre le ratio impôts/PIB requis pour la transformation structurelle et leurs valeurs potentielles prévues seraient de 7,59% à l'horizon 2030 et de 14,57% si on repousse l'échéance à 2063.

Figures 6 a et b: Estimation de la mobilisation des ressources intérieures aux Comores



Source : Perspectives économiques en Afrique 2024

Il est aussi important d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques que de mobiliser davantage de ressources pour financer la transformation structurelle en Afrique. Globalement, une grande partie des investissements publics en Afrique est perdue à cause de l'inefficacité. Les données semblent indiquer que l'Afrique

a un écart d'efficacité des investissements publics de 39%, supérieur à celui de l'Europe (17 %) et de l'Asie (29 %) (AEO, 2021). Pour l'UdC, le score d'efficacité des investissements publics était de 60,3% ; ce implique que le pays pourrait réduire ses dépenses d'investissement public de 39,7% et parvenir au même niveau de résultats en matière de développement.

Encadré 3 : Appui de la Banque à la transformation structurelle aux Comores

Le cadre d'intervention de la Banque aux Comores est défini par le Document de stratégie pays (DSP). Les trois DSP successifs des Comores se sont focalisés sur les secteurs de l'énergie et de transport. Pour le DSP 2021-2025, l'objectif principal est de réduire la fragilité et de renforcer les capacités de résilience pour promouvoir la transformation structurelle et l'émergence. Ces stratégies visent à améliorer l'environnement général des affaires, afin de stimuler l'activité du secteur privé et de permettre la diversification économique par l'amélioration de la connectivité interne et externe du pays, pour une plus grande intégration au niveau tant national qu'international ; et par l'approvisionnement régulier et constant en énergie plus fiable et moins chère. La promotion du secteur privé, à travers les interventions sur les deux secteurs, devrait contribuer

à la diversification économique et à la transformation structurelle. Entre 2015 et 2023, on note une augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable de 4,3 à 6,7 GWh/an, à la suite de la remise en état des centrales hydrauliques et thermiques. Entre 2017 et 2023, un financement de 135 km de routes a été approuvé sur les 4 phases du programme de remise en état du réseau routier national. Un projet d'aménagement d'un corridor maritime et de facilitation du commerce régional est en cours d'instruction avec des composantes sur la remise en état et l'extension des ports et la facilitation du commerce régional, y compris l'aménagement d'une Zone économique spéciale. D'autres interventions ont permis aussi de renforcer l'Agence nationale pour la promotion des investissements, avec l'opérationnalisation du guichet unique et la réduction de la durée du processus de création d'entreprises.

Section 4. Recommandations

Des recommandations politiques à plusieurs niveaux (national, régional et aux banques multilatérales) ont été proposées pour accélérer la transformation structurelle aux Comores, avec des indications sur les échéances : court terme [C], moyen terme [M] ou long terme [L].

(a) Le rôle du gouvernement se concentre sur la mise en place des institutions fortes et l'exécution des mesures essentielles qui se traduisent par un environnement propice à l'accélération des changements structurels. Parmi ces réformes figurent :

- La réalisation d'une stabilité politique pérenne, pour donner confiance aux acteurs économiques afin qu'ils participent au développement du pays. Cette stabilité pourrait être atteinte à travers le renforcement du dialogue inter-comorien et la mise en place de l'État de droit [C].
- Le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures pour combler le déficit de financement pour la promotion de la transformation structurelle. Cette mesure inclut le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures (y compris la réduction de la détaxation et la rationalisation des exonérations fiscales), l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, le développement et l'approfondissement du secteur financier, le renforcement

de la gouvernance, l'amélioration de la transparence dans la gestion publique et la consolidation de la lutte contre la corruption, etc. [C]

- L'amélioration de l'environnement des affaires pour promouvoir l'entrepreneuriat dans le but de réduire l'importance du secteur informel. Elle permet aussi de promouvoir les investissements du secteur privé national et international en vue de diversifier l'économie et de créer des emplois formels. [C]
- Le renforcement du capital humain pour relever le défi démographique, grâce à l'amélioration de la qualité du programme éducatif, la promotion de la formation professionnelle adaptée au marché du travail actuel et potentiel. [C]
- La promotion de la protection de l'environnement pour assurer l'utilisation durable des ressources et le renforcement de la lutte contre le changement climatique, afin d'alléger son impact négatif sur les actifs naturels des Comores. [C]

(b) Le secteur privé joue un rôle moteur de la transformation structurelle, à travers la création d'emplois et la création de valeur ajoutée. Les recommandations concernent les actions suivantes :

- L'exploitation des avantages de la ratification de l'Accord de la ZLECAf et de l'adhésion à l'OMC, par le biais de la promotion des co-entreprises et des partenariats pour prendre de l'envergure, augmenter les transferts de connaissances et de technologies et accroître l'insertion du pays dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales. [M]
 - L'augmentation des investissements dans la transformation des produits agricoles et halieutiques ; dans l'industrie manufacturière, notamment celle qui valorise les produits pour lesquels les Comores ont des avantages comparatifs tels que les produits de la mer, les huiles essentielles et les produits cosmétiques naturels ; et dans les domaines des services à haute valeur ajoutée dont le tourisme, l'économie bleue, le numérique, les services financiers, etc. [C]
 - L'accroissement des investissements dans les financements des infrastructures à travers les PPP [M] et dans le capital humain à travers le recyclage, la formation et les stages des employés. [C]
- (c) Le rôle des institutions régionales porte sur :**
- Le renforcement de la formation et de l'échange des données d'expérience avec les parties prenantes, sur les règles, procédures et stratégies sur le commerce international. [C]
 - L'aide aux Comores dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf et de l'adhésion à l'OMC, notamment pour lui permettre de faire face aux pertes potentielles causées aux recettes douanières par ces accords. [C]
- (d) Le rôle des institutions financières de développement (IFD) et des banques multilatérales de développement (BMD) dans l'aide à la transformation structurelle. Ce rôle porte sur les domaines suivants :**
- L'augmentation des financements concessionnels aux Comores, notamment dans les domaines des infrastructures. [C]
 - L'allègement des conditionnalités d'accès aux financements internationaux en faveur de la transformation structurelle. [C]
 - L'utilisation des instruments de financement innovants pour réduire les risques des investissements du secteur privé, en particulier dans les secteurs de l'industrie et des services à haute valeur ajoutée. [M]

FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE AUX COMORES: LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER DE L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE

MESSAGES CLÉS

- Le PCE prône la transformation structurelle de l'économie comorienne et l'émergence à l'horizon 2030. L'UdC est confrontée à des problèmes d'accès aux financements liés à des taux d'emprunt élevés qui freinent la croissance économique et sont susceptibles d'entraîner des défauts de paiement.
- Pour financer la transformation structurelle, l'UdC devrait renforcer la mobilisation des ressources domestiques, le développement et l'approfondissement du secteur financier local, la promotion des investissements privés nationaux ou internationaux et la canalisation des envois de fonds de la diaspora vers les secteurs productifs.
- La réforme de l'architecture financière mondiale pourrait permettre à l'UdC d'augmenter les financements requis pour accélérer la transformation structurelle et atteindre les ODD, y compris les objectifs climatiques. L'utilisation de ces financements devrait être orientée vers les infrastructures économiques ou sociales.
- Les banques multilatérales de développement sont sollicitées pour faciliter la réorientation des investissements (publics et privés) vers les pays fragiles, en particulier l'UdC. Quant à la Banque, elle pourrait aider l'UdC à s'intégrer dans ses initiatives de financements et dans des mécanismes de financement innovants.

Section 1. Introduction

S'appuyant sur le chapitre 2, où les besoins de financement et le déficit de financement pour accélérer les réformes structurelles aux Comores sont établis, ce chapitre évalue les expériences des Comores dans la mobilisation de financements auprès de sources internes et externes, les défis liés au renforcement des efforts de mobilisation des ressources et les actions de politique requises, ainsi que les faiblesses de l'architecture financière internationale pour combler le déficit de financement. Le chapitre évalue également les avantages potentiels pour l'UdC de la réforme de l'architecture financière internationale et propose des recommandations de politique.

Section 2. Position des Comores sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale

Dans l'architecture financière mondiale actuelle, le rôle des agences de notation est essentiel pour déterminer la solvabilité et, par conséquent, le coût de la dette tant pour les emprunteurs souverains que pour les entreprises. Les pays africains sont souvent confrontés à des problèmes d'accès aux financements et à des taux d'emprunt élevés qui freinent la croissance économique et sont susceptibles d'entraîner des défauts de paiement. L'UdC ne figure pas dans la liste des pays notés par les 3 agences de notation. De ce fait, l'accès du pays au marché international des capitaux est difficile. Toutefois, l'accélération de la transformation structurelle nécessite des financements conséquents, en particulier pour développer des secteurs à haute valeur ajoutée et renforcer la productivité. La lutte contre les changements climatiques, qui affectent le pays, ne bénéficie pas de financements à la mesure des besoins.

Des possibilités internes s'offrent à l'UdC

pour augmenter le financement de la transformation structurelle de l'économie. La mobilisation des ressources intérieures et l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques sont parmi les réformes, actuellement en cours, en vue de dégager une marge de manœuvre budgétaire pour financer les infrastructures économiques et sociales. Le développement et l'approfondissement du secteur financier national pourraient permettre aussi d'augmenter les financements de l'économie. Une meilleure canalisation des envois de fonds des migrants ainsi que les aides et financements reçus aideraient le pays à financer une partie de ses besoins de développement des secteurs à haute valeur ajoutée ou des infrastructures.

La réforme de l'architecture financière mondiale pourrait combler les déficits de financement de l'accélération de la transformation structurelle. Elle permettrait (i) d'accroître le financement des projets phares et structurants du PCE, récemment ajusté à la baisse, en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 et du durcissement des conditions de financement au niveau mondial ; (ii) d'augmenter les investissements privés, en particulier les investissements directs étrangers, afin de profiter de l'adhésion du pays aux accords internationaux de la ZLECAf et à l'OMC, à travers la diversification de l'économie et son intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales ; (iii) de restructurer la dette publique afin de renforcer la viabilité des finances publiques et de réduire le risque de surendettement du pays ; et (iv) d'accroître les investissements publics pour atteindre les cibles des ODD et les objectifs climatiques de la Contribution déterminée au niveau national de 2020, autant des facteurs permettant d'améliorer la productivité.

L'Afrique peut participer pleinement au débat sur la réforme de l'architecture mondiale depuis que l'Union africaine est

devenue membre de G20. La Banque africaine de développement a déjà fait part de sa volonté de jouer un rôle de premier plan pour faire avancer cette réforme de l'architecture financière mondiale. Pour atteindre les objectifs attendus, les changements devraient porter entre autres sur (i) la nécessité de modifier les structures de gouvernance des institutions financières internationales, souvent basées sur les droits de vote, en fonction des rangs économiques relatifs des pays membres. À titre d'illustration, les 54 pays d'Afrique ne détiennent que 6,01 % des droits de vote au FMI contre 17% pour les États-Unis ; (ii) l'augmentation de la capacité de prêts des banques multilatérales de développement, notamment le capital concessionnel destiné aux pays vulnérables pour financer à la fois le développement, les objectifs du développement durable ainsi que la lutte contre le changement climatique et (iii) la révision de la méthodologie de la « note souveraine » et du « risque-pays », qui est défavorable aux pays en développement et les prive des financements suffisants et abordables sur le marché financier international.

Section 3. Mobiliser des ressources supplémentaires pour la transformation structurelle aux Comores

Pour atteindre la transformation structurelle et l'émergence à l'horizon 2030, le gouvernement des Comores compte mettre en place une politique volontariste de promotion et d'appui, avec des mesures incitatives fortes, concourant à une meilleure participation du secteur privé national et international au financement du PCE. Pour le moment, l'investissement privé est faible aux Comores, illustré par un niveau inférieur à 8% du PIB en moyenne entre 2000 et 2019, bien en deçà de la moyenne des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, de 18% du PIB et

les IDE à 0,6 % du PIB en moyenne sur la période 2011–2020. Des pistes ont été identifiées pour mobiliser des ressources supplémentaires pour accélérer la transformation structurelle.

Le système bancaire national. Le secteur bancaire comorien est peu développé. Il est en surliquidité structurelle et n'a pas d'appétence pour l'activité de prêt, en raison notamment des difficultés rencontrées par les banques à recouvrer les prêts improductifs. L'importance des réserves libres des banques à la BCC et l'affluence des souscriptions dans le cadre de la ponction de liquidité menée par la BCC, indiquent la disponibilité des ressources pour financer davantage le secteur privé. Le développement et la réforme du secteur financier s'imposent pour stimuler le financement du secteur privé, permettant de promouvoir les activités économiques et les investissements dans les infrastructures et le capital humain ; autant de facteurs favorables à l'accélération de la transformation structurelle.

Les dons et aides extérieurs. L'UdC reçoit chaque année une importante somme sous forme des dons et aides extérieurs venant des partenaires au développement et des pays amis. Sur la période 2020-2023, ces dons ont représenté en moyenne 6,5% du PIB avec un pic d'environ 10% du PIB en 2020, lors de la pandémie de COVID-19. Certes, ces ressources restent instables, mais leur utilisation à bon escient pourrait contribuer à la transformation structurelle. Par exemple, elles pourraient être consacrées à des secteurs des infrastructures, à l'aide au secteur économique/productif (agriculture et sécurité alimentaire, élevage, pêche, PME/PMI, tourisme) et à la construction d'autres infrastructures de service social, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau potable et de l'assainissement.

Les envois de fonds de la diaspora.

Ils constituent les flux financiers les plus stables, indépendants des facteurs externes ou internes et les plus importants aux Comores. En 2023, les transferts reçus à travers les institutions spécialisées ont atteint plus de 235 millions d'euros, soit 16,3% du PIB et 119% des recettes budgétaires de l'État. Ces importantes ressources participent au financement des investissements communautaires et seulement près de 5% de ces ressources sont destinées aux activités économiques génératrices de revenus. Elles pourraient constituer un fort levier du financement de la transformation structurelle si elles étaient canalisées vers les secteurs à haute valeur ajoutée permettant d'augmenter la productivité du travail.

Les investissements privés. Les Comores ne manquent pas d'atouts pour attirer les investissements privés, y compris les IDE et tireraient l'ensemble de l'économie vers l'émergence et le développement. Avec une zone économique exclusive de 160 000 km², l'économie bleue regorge d'immenses potentialités offertes par les multiples ressources de la mer (pêche, aquaculture, écotourisme, etc.). Le tourisme balnéaire constitue également un secteur porteur peu exploité. Sa position géographique fait du pays un pôle logistique naturel au sein de l'océan Indien et un carrefour sur le boulevard maritime entre l'Afrique et l'Asie. La promulgation de la nouvelle loi portant sur le code des investissements de 2020, la ratification de l'Accord de la ZLECAf en 2023 et l'adhésion à l'OMC en 2024, sont des signaux forts lancés par le gouvernement pour attirer davantage d'IDE dans le pays.

Cependant, pour accroître les investissements privés aux Comores, des réformes sectorielles s'imposent afin d'améliorer le cadre politique et de faciliter les activités des entreprises. L'amélioration du cadre politique pourrait

être réalisée à travers le renforcement de l'État de droit, la stabilité politique, la promotion de la transparence dans l'administration publique, l'absence de pouvoir discrétionnaire et de traitement imprévisible et inégal des entreprises, ainsi que la stabilité macroéconomique. Par ailleurs, la lutte contre la corruption et le développement des services financiers pourraient contribuer à faciliter les activités des entreprises.

Section 4. Comment faire face à la dette des Comores

Les Comores ont atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE en décembre 2012, et le ratio d'endettement est passé de 40,3% du PIB en 2012 à moins de 18% en 2014. Toutefois, le ratio de la dette publique a suivi une tendance à la hausse ces dernières années pour atteindre 38,2% du PIB en 2023 dont environ 80% est constituée de dette extérieure. Celle-ci finance principalement le développement des infrastructures, notamment dans le cadre des projets phares et structurants du PCE. Cependant, en raison du durcissement des conditions de financement et face aux besoins immenses exacerbés par les différentes crises qui ont affecté la situation économique du pays, la structure de la dette publique des Comores a quelque peu changé, avec l'augmentation de la dette intérieure, principalement générée par les emprunts des entreprises publiques auprès des banques locales et l'accroissement de la part des dettes non concessionnelles dans la dette extérieure totale. La dette publique est considérée viable avec un niveau relativement modeste, mais les encours sont croissants, s'additionnant à des arriérés de paiement et à des risques posés par les dettes commerciales. Le pays a toujours un risque élevé de surendettement selon l'analyse de viabilité de la dette du FMI en juin 2023. Une situation qui limite la capacité d'emprunts du pays, en dépit de ses besoins de financement.

Entre 2016 et 2020, le score d'efficacité des investissements des Comores était de 60,3 ; ce qui implique que le pays pourrait réduire ses dépenses d'investissement public de 39,7% et parvenir au même niveau de résultats en matière de développement. Les autorités sont déterminées à améliorer l'efficacité des investissements issus des endettements extérieurs qui a toutefois été relativement faible, ce qui limite le potentiel de réalisation d'une croissance inclusive. La réduction du risque de surendettement des Comores a également été à l'ordre du jour, pour garantir la viabilité à long terme de la dette publique. Parmi les mesures actuellement mises en œuvre figurent le renforcement de la gouvernance et la transparence de la gestion de la dette, l'amélioration du cadre institutionnel de gestion de la dette, l'amélioration du suivi de la performance des entreprises publiques et l'interdiction des emprunts non concessionnels supplémentaires. En outre, des négociations avec les créanciers sont également en cours pour l'apurement des arriérés extérieurs estimés à 0,6 % du PIB à la fin de 2023. L'élaboration d'une stratégie d'apurement, ainsi que la titrisation devrait suivre la réalisation de l'audit sur la dette intérieure.

Une réforme de l'architecture financière mondiale pourrait permettre à l'UdC d'augmenter les financements de la transformation structurelle à des conditions de crédit abordables. Les réformes proposées consistent à augmenter la capacité des institutions financières internationales en termes de financement concessionnel, permettant aux pays en développement d'accéder à des financements en fonction de leurs besoins. L'introduction de la clause de suspension de paiement des services de la dette a été réclamée, en cas des chocs, comme la pandémie, les catastrophes naturelles, etc. L'objectif étant de réduire la vulnérabilité des pays en développement, d'améliorer leur résilience face aux chocs et de limiter

la complexité de leur endettement. Enfin, il a aussi été indiqué qu'il est nécessaire d'affiner les critères utilisés pour l'analyse de viabilité de la dette des pays en développement, afin d'intégrer certaines variables comme les questions climatiques et la perte et sauvegarde de la nature et de la biodiversité.

Section 5. Financement de l'action climatique

L'UdC figure parmi les pays les plus vulnérables aux changements climatiques qui se manifestent par l'augmentation en fréquence et en intensité des cyclones, la hausse progressive de la température associée à l'allongement de la période de la sécheresse, l'apparition des fortes précipitations et l'élévation du niveau de la mer, etc. L'agriculture et la biodiversité sont les secteurs les plus vulnérables au changement climatique, ce qui menace la population comorienne dont les moyens d'existence dépendent pour une grande part des ressources naturelles et des services écosystémiques. Ces changements climatiques pourraient potentiellement entraîner une réduction rapide des rendements agricoles et de la pêche, une salinisation accrue des aquifères côtiers, la destruction de la biodiversité et des récifs coralliens, et une prévalence accrue de maladies tropicales.

La vulnérabilité de l'UdC aux effets du changement climatique donne à penser que le pays doit renforcer sa résilience climatique, pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement consignés dans le PCE, à savoir, un développement résilient face au changement climatique et aux catastrophes. L'UdC a rejoint la lutte mondiale contre les changements climatiques à travers la ratification de différentes conventions régionales et internationales et l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et de leur atténuation dans des politiques

La réforme de l'architecture financière mondiale pourrait permettre à l'UdC d'augmenter les financements de la transformation structurelle

et stratégies nationales. L'actualisation de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) en 2020 avait pour objectif de rehausser l'ambition et la résilience face aux changements climatiques, avec une réduction nette de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), hors utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et foresterie (UTCAT) de 23% et une augmentation de son puits net d'absorptions de CO₂ de 47% à l'horizon 2030 par rapport au scénario de référence.

Le financement climatique aux Comores dépend en grande partie des partenaires au développement qui sont intervenus dans le cadre de leurs projets avec des composantes relatives au renforcement de la résilience face au changement climatique. Sur la période de 2010-2020, l'UdC a reçu en moyenne 64,5 millions d'USD par an de financements climatiques mobilisés par les pays développés. L'estimation des besoins de financement cumulés de l'UdC pour répondre de manière adéquate au changement climatique, sur la période de 2020-2030 représente près 169,7 millions d'USD par an, soit environ 13,4 % du PIB de 2020. En dépit des efforts déployés ces dernières années pour accroître les recettes budgétaires internes, le taux de pression fiscale reste très bas, ce qui laisse très peu de marge pour le financement climatique. L'UdC devrait se tourner vers les ressources extérieures pour le financement climatique.

Les pays en développement comme les Comores peuvent solliciter des financements climatiques, sous forme de dons, notamment auprès du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds pour l'adaptation. Ces concours peuvent être complétés par des financements mixtes de sources publiques et privées ainsi que par des instruments de prêt, dons, prises de participation et garanties. Des prêts, à des conditions préférentielles, auprès

des institutions financières internationales peuvent être contractés par des entités publiques ou privées. Ces dons et prêts peuvent servir à investir dans des projets qui visent (i) à réduire, absorber ou prévenir les émissions de GES, entre autres le développement des énergies renouvelables et les mesures de conservation des forêts, ou (ii) à renforcer la résilience face au changement climatique, incluant, le renforcement de la protection des côtes, l'amélioration de la résilience des systèmes agricoles et alimentaires, et la construction d'infrastructures capables de résister aux tempêtes et aux inondations. L'UdC peut également mobiliser des fonds destinés à l'action climatique grâce à l'échange de droits d'émission de carbone et à des taxes sur le carbone. La Banque a proposé également un ensemble de financements que l'UdC pourrait solliciter, entre autres, le guichet climatique du FAD, et la Facilité africaine d'assurance contre les risques climatiques pour l'adaptation.

Section 6. Recommandation de politique

Les besoins de financement des Comores pour accélérer la transformation structurelle de son économie sont immenses. Les Comores doivent d'abord renforcer la mobilisation des ressources internes compte tenu des marges de manœuvre importantes dans ce domaine. Des possibilités existent pour augmenter les efforts de mobilisation des ressources intérieures. Il s'agit d'abord de mieux exploiter les potentialités de financements internes provenant notamment

- I. Du développement et de l'approfondissement du secteur financier national afin d'augmenter l'octroi des crédits au secteur privé et
- II. Des envois de fonds des migrants, en veillant à les canaliser dans les secteurs productifs, notamment

dans les secteurs à haute valeur ajoutée. L'amélioration de l'efficacité des investissements issus des endettements permet aussi d'économiser davantage de ressources pour obtenir plus de résultats.

Quant aux financements externes, les ressources peuvent provenir

- I. Des dons et aides extérieures qui devraient être utilisés à bon escient pour leur permettre de contribuer davantage à l'amélioration de l'environnement économique et la productivité.
- II. Des IDE qui n'apportent pas seulement les financements, mais contribuent aussi au transfert de technologies.
- III. Des emprunts extérieurs qui financent souvent les infrastructures et le capital humain ; des facteurs favorables à l'augmentation de la productivité
- IV. Les différents financements climatiques qui permettent de renforcer la résilience et d'augmenter la capacité d'adaptation au changement climatique, dans le but d'éviter une baisse de la productivité en raison des impacts négatifs des facteurs externes.

Toutefois, en dépit des potentialités de financements extérieures, les expériences ont montré que les pays en développement, en particulier l'UdC, ont du mal à accéder à ces opportunités, en raison des facteurs inhérents à l'infrastructure financière mondiale, dont le système de quotas appliqué pour déterminer l'éligibilité aux prêts, le niveau de risque de surendettement, la notation souveraine, etc. Une réforme de l'architecture financière mondiale pourrait permettre aux Comores d'augmenter les emprunts concessionnels pour la transformation structurelle.

Parmi les pistes de réformes figurent le changement dans le mode d'allocation par pays, la consolidation des financements concessionnels sur les institutions financières internationales ainsi que la réforme des critères de notation souveraine et l'analyse de la viabilité de la dette. Les banques multilatérales de développement sont sollicitées pour faciliter la réorientation des investissements (publics et privés) vers les pays fragiles, en particulier l'UdC. Elles peuvent aider également le pays, à travers l'assistance technique pour soutenir le montage des projets bancables. Quant à la Banque, elle pourrait aider l'UdC à s'intégrer dans ses initiatives de financements et dans des mécanismes de financement innovants.

BIBLIOGRAPHIE

BAD (Banque africaine de développement) 2024. Perspectives économiques en Afrique 2024 : Impulser la transformation de l'Afrique : la réforme de l'architecture financière mondiale. Abidjan, Côte d'Ivoire.

BAD. Direction régionale Centre. Revue thématique. La transformation structurelle en Afrique centrale. Perspective historique et recommandations à moyen terme. Édition n°2, août 2013.

Banque centrale des Comores. Note conjoncture, année 2023

Banque centrale des Comores. Rapport annuel 2022

Présidence de l'Union des Comores – Secrétariat général du Gouvernement – Commissariat général au plan. Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des ODD en Union des Comores – Édition 2023.

Union des Comores 2020. Plan Comores Émergent

FMI. Consultations de 2023 au titre de l'Article IV, Première revue de l'Accord au titre de la Facilité de crédit élargie. Rapport du FMI n°24/4. Janvier 2024.

Banque mondiale. Mémoire économique de l'Union des Comores : Stimuler la croissance pour de plus grandes opportunités, septembre 2023.

NOTE DE FIN DE PAGES

- i. Un accord FEC de 43 millions d'USD sur 4 ans, approuvé par le Fonds monétaire international en juin 2023.
- ii. Vanille, girofle et ylang ylang.
- iii. Africa. Regional overview of food security and nutrition. Statistics and Trends, 2023, FAO, AU, WFP, UNECA.
- iv. Comparaison de la croissance économique entre l'Union des Comores et l'Afrique : 1980-1989 : 2,9% contre 2,7% ; 1990-1999 : 1,8% contre 3,3% ; 2000-2009 : 2,8% contre 4,7% ; 2010-2019 : 2,9% contre 4,0% ; 2020 : -0,2% contre -2,4% ; 2021 : 2,1% contre 4,7% et 2022 : 2,6% contre 4,2%.
- v. Parmi les raisons poussant les Comoriens à quitter leur pays figurent la densité de la population déjà élevée (en moyenne 465 au km²), les terres arables limitées, la pauvreté associée aux ressources naturelles limitées (même l'eau de surface n'existe pas à Grande Comore), et le manque d'opportunités d'emploi pour les jeunes, en raison du faible développement du secteur privé et du faible niveau des IDE
- vi. SDG Report 2023
- vii. BAD -Note de diagnostic pays - Union des Comores 2020
- viii. Banque mondiale, 2023 ; Mémoire économique de l'Union des Comores. Stimuler la croissance pour de plus grandes opportunités.
- ix. Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des ODD en Union des Comores, 2023
- x. BAD - Rapport pays 2023 Union des Comores.
- xi. Banque mondiale, 2022. Revue des dépenses publiques - Union des Comores.



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT